

grand-père, je vois que la vente est indiquée à six semaines.

— Ainsi donc, dans six semaines on vendra ?

— Non, grand-père.

— Mais, malheureux, tu vois bien que le papier timbré le dit.

— Bah ! grand-père, si l'on croyait ce que disent les papiers timbrés, on tremblerait toujours, en les lisant, d'être pendu ou roué.

— Plaisante, je te le conseille !

— Je ne plaisante pas, j'espère, répondit gravement Conscience.

— Tu espères qu'on ne vendra pas la terre dans six semaines ?

— Oh ! cela, j'en suis sûr.

— Mais comment t'y opposeras-tu ?

— Grand-père, j'irai à Soissons ; je constituerai un avoué ; l'avoué élèvera un incident ?

— Qu'est-ce que c'est cela, un incident ?

— C'est-à-dire, grand-père, qu'il demandera au tribunal un sursis de trois mois, et même de six mois, en raison des circonstances.

— Mais, un avoué de Soissons, il demandera au moins cinquante francs.

— Il en demandera cent, grand-père.

— Et où veux-tu que je les prenne, malheureux ?

— Je tâcherai de les trouver, moi.

— Et quand tu les auras trouvés, quand tu les auras données à l'avoué, quand l'avoué aura soulevé un incident, comme tu dis, quand il aura obtenu trois mois, six mois, après ? ... après ? ... après ? ...

— Après ? ...

— Oui.

— Grand-père, il ne faut pas douter toujours, comme vous faites.

— Comment ne veux-tu pas que je doute, quand j'ai beau regarder, et que je ne vois rien ?

— Tenez, grand-père, dit Conscience, dans ce petit coin de ciel bleu, vous ne voyez rien non plus, n'est-ce pas ?

Le père Cadet ramena sa main sur ses yeux et regarda avec la plus grande attention.

— Non, sans doute, dit-il, je ne vois rien.

— Eh bien, moi, dis Conscience, je vois Dieu !

— Grand-père, dit Madeleine, ayez donc confiance dans l'enfant, je vous répète que c'est la bénédiction de la maison.

XXIII.

OÙ IL SE PRODUIT UN INCIDENT QUI N'AVAIT PAS ÉTÉ SOULEVÉ PAR L'AVOUÉ DE SOISSONS.

On s'étonnera, peut-être de ce que, depuis si

longtemps, nous n'avons point parlé de la dame Marie et de Mariette — Pourquoi en eussions-nous parlé ? La vie des deux femmes était tellement mêlée à la vie de leur voisin, que raconter l'une, c'est raconter l'autre. Dire que Madeleine pleurait, c'est dire que dame Mariette était malheureuse ; dire que Conscience ne désespérait point, c'est dire que Mariette espérait.

Au reste, les deux pauvres enfants paraissaient s'aimer d'autant plus que leur misère augmentait. Ils s'appuyaient l'un à l'autre pour mieux résister à l'infortune.

On se rappelle que c'est à la fin de janvier qu'avait été fixé le jour de la vente. Conscience laissa s'écouler jusqu'au 15, sans avoir l'air de se préoccuper le moins du monde de ce qui allait arriver ; puis, le 16, au matin, il partit.

Le même soir, il était revenu ; il avait fait quatorze lieues dans sa journée ; mais comme la route était belle, comme le chemin avait été consolidé par une magnifique gelée d'hiver, Conscience paraissait revenir d'une promenade.

On attendait son retour avec anxiété.

Bernard, qui avait accompagné Conscience à Soissons, annonça de loin ce retour, en paraissant bien avant son maître sur le seuil de la porte.

Alors, chacun s'élança au devant du jeune homme.

Il s'approchait, tranquille et souriant, faisant de la tête des signes consolateurs.

— Eh bien ? crièrent toutes les bouches, quand il fut à la portée de la voix.

— Eh bien, répondit Conscience, Dieu a béni mon voyage. Je n'ai point voulu passer à Longpont sans faire une visite au bon docteur... tu sais Mariette, celui qui nous a recueillis en passant, et chez lequel je t'ai revue pour la seconde fois ?

— Oui, eh bien ?

— Je lui ai conté le but de mon voyage : il m'a donné une lettre pour un avoué de ses amis, et non-seulement l'avoué se charge de soulever l'incident gratis, mais encore, s'il y a des avances à faire en cour royale, et en supposant que nous allions en cour royale, il les fera.

Dame Marie joignit les mains.

— Qu'avais-je dit ? s'écria Madeleine.

— Oh ! je le savais bien, dit Mariette.

Le père Cadet secoua la tête, il n'y comprenait plus rien : des huissiers qui refusaient de poursuivre, et des avoués qui non-seulement plaidaient pour rien, mais qui encore faisaient des avances !

Il n'y avait que Conscience pour opérer de si incroyables miracles.

Aussi le père Cadet n'y croyait pas.

Cependant douze jours après, il fallut bien y croire.

Mariette, en revenant de vendre son lait à Villers-Coterêts, rapporta une lettre.

Cette lettre était de M^e Grevin, avoué à Soissons.

Elle annonçait que le sursis avait été demandé par lui au tribunal, et que le tribunal accordait jusqu'au 15 mars.

M^e Grevin n'avait pu obtenir davantage.

Sa lettre était affranchie.

C'était deux mois de répit.

Les deux mois de répit furent une joie ; la lettre affranchie un étonnement.

Conscience avait raison. On pouvait désormais tout attendre de Dieu, et le père Cadet lui-même reprit un peu de confiance.

L'avoué annonçait, dans sa lettre, que le premier délai écoulé, il en demanderait un autre. A la vérité, il était rare que le tribunal accordât cette seconde demande de sursis ; mais, enfin, il y avait des exemples.

Les jours s'écoulaient dans l'attente de l'événement ; l'expropriation du père Cadet était devenue la grande préoccupation du village, et il faut dire que, sur les trois cents âmes dont se compose le village d'Haramont, deux cent cinquante plaignaient sincèrement le vieillard et donnaient tort au cousin Maniquet, qui, par la conduite qu'il avait tenue dans toute cette affaire, avait bien compromis sa popularité.

Aussi le cousin Maniquet, comme c'est le propre des âmes basses, au lieu de se repentir à cet avertissement du ciel, et de reconquérir sa popularité perdue en venant offrir lui-même au père Cadet le temps nécessaire, le cousin Maniquet avait-il fait, de son côté, un voyage à Soissons, et avait-il trouvé un avoué qui s'était chargé de pousser vigoureusement l'affaire, et qui avait répondu que le tribunal n'accorderait point de second délai.

Il en est des avoués comme des huissiers : il y en a de bons et de mauvais ; seulement, il y en a plus de mauvais que de bons.

En effet, vers le 1^{er} mars, on reçut une lettre de M^e Grevin. Il écrivait à la pauvre famille de réunir toutes ses ressources, de faire appel à tous ses amis : il avait vu plusieurs juges du tribunal qui, circonvenus par l'avoué de la partie adverse, et qui surtout, craignant qu'on ne les accusât de protéger un détenteur de biens natio-

naux, lui avaient annoncé qu'il ne croyaient pas à la possibilité d'une remise.

Lorsque cette lamentable lettre arriva, le père Cadet, qui, ainsi que nous l'avons dit, commençait à se reprendre à l'espoir, le père Cadet, appuyé sur le bras de Madeleine, revenait de faire une visite à sa terre.

Il l'avait trouvée allant à ravir, cette belle et bonne terre, qui savait si bien reconnaître les soins que l'on avait d'elle. Le fumier versé avait fait merveilles, et de tous côtés le blé poussait comme un vert tapis, déjà assez haut pour s'incliner aux brises moitié hivernales, moitié printanières du mois de mars.

Ah ! cette fois, il fallait être bien obstiné pour croire encore ; aussi les larmes coulèrent-elles de tous les yeux.

Abandonner la terre, cette pauvre terre, conquise par tant de travail et qui donnait de si belles espérances ! l'abandonner quand la moisson prochaine eût payé le terme qui était dû, même avec les frais ! l'abandonner, parce qu'un homme, un chrétien, ne voulait pas accorder à son frère ce que tout homme accorde à un autre homme, excepté le bourreau au patient, un peu de temps !

On en était aux expédients, cette fois.

Bastien, qui partageait toutes les émotions de la famille, joie et douleur, offrait d'aller proposer au cousin Maniquet de se couper la gorge avec lui.

Mais c'était là un mauvais moyen. Il était probable que le cousin Maniquet n'accepterait pas.

Mariette proposait un nouveau pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse, ce à quoi Conscience répondait :

— Notre-Dame-de-Liesse est partout et sait tout ; elle sait notre malheur et voit notre foi ; elle viendra à nous, Mariette, sachant notre désir d'aller à elle.

Le père Cadet poussait de gros soupirs, allant et venant du seuil de la chaumière à son lit, et de son lit au seuil de la chaumière. A peine, dans ses moments d'exaltation, se souvenait-il, le vieillard, de cette terrible attaque de paralysie qui, un an auparavant, l'avait frappé.

Les jours continuèrent de s'écouler, rapprochant sans cesse de la malheureuse famille l'instant fatal, et, par conséquent, rendant à chaque heure le danger plus imminent.

Ce fut ainsi que se passèrent les 2, 3, 4, 5 et 6 mars.

La vente, on le sait, devait avoir lieu le 15.

Le 7 au matin, tandis que la famille du père Cadet, renforcée de dame Marie et de Mariette, arrivant de Villers-Coterêts, déjeunait autour de la table ronde, assez pauvrement servie, on vit Bernard s'inquiéter et s'avancer vers la porte; puis, au même instant, Bastien pâle, effaré, les yeux hors de leur orbite, le front ruisselant de sueur, apparut sur le seuil de la porte, tenant à la main un papier imprimé.

A cette vue, chacun se leva, car chacun prévint qu'il apportait la nouvelle de quelque grand événement.

— Débarqué! cria Bastien, débarqué!

— Qui cela? demanda Conscience.

— Lui, cria Bastien, lui donc!

— Mais qui lui?

— L'empereur!

— L'empereur? s'écria tout le monde.

— L'empereur, débarqué? fit Conscience, et où cela?

— Je n'en sais rien, dit Bastien, mais il est débarqué tout de même.

— Tu es fou, dit Conscience.

— Mais non, mais non, mais non, puisque voilà le journal, et que c'est dessus...

C'était une si grande nouvelle, en effet, qu'elle fit diversion complète aux préoccupations pécuniaires de la maison.

Conscience prit le journal des mains de Bastien, et lut ce qui suit :

« ORDONNANCE.

» Sur le rapport de notre amé et féal chevalier, chancelier de France, sieur Dambray, commandeur de nos ordres, nous avons ordonné et ordonnons, déclaré et déclarons ce qui suit :

« ARTICLE 1^{er}.

» Napoléon Bonaparte est déclaré traître et rebelle, pour s'être introduit à main armée dans le département du Var.

» Il est, en conséquence, enjoint à tous les gouverneurs, commandants de la force armée, garde nationale, autorités civiles, et même aux simples citoyens, de lui courir sus, de l'arrêter, de le traduire incontinent devant un conseil de guerre qui, après avoir reconnu l'identité, prononcera contre lui l'application des peines portées par la loi...

» Donné au château des Tuileries, le 6 mars de l'an 1815, de notre règne le vingtième.

» Signé : LOUIS. »

— Comment, de notre règne le vingtième? dit Bastien, il ne peut pas y voir cela.

— Cela y est pourtant comme le reste.

— Que le reste y soit, je veux bien, dit le hussard, et même cela me fait plaisir; mais que le journal vienne nous dire que Louis XVIII règne depuis vingt ans, ce n'est pas vrai!

— Dame! qui sait? dit Conscience en souriant, on a vu tant de choses singulières!

— Comment! ce serait sous Louis XVIII que j'aurais servi! Ce serait Louis XVIII qui aurait gagné la bataille d'Austerlitz, la bataille d'Éna et la bataille de Wagram? Ce serait pour Louis XVIII que j'aurais eu le doigt emporté, et que j'aurais reçu ce coup de sabre à la figure? C'est Louis XVIII qui m'aurait donné ma croix?... Ah bien! alors, ce serait le plaisir, comme on disait au régiment.

Sans doute, Bastien eût poussé plus loin la discussion, mais tout le village était en rumeur, et Bastien, en entendant le bruit qui se faisait sur la place, n'eut pas le courage de concentrer ses démonstrations dans la chaumière du père Cadet.

Il reprit le journal des mains de Conscience, et sortit en s'écriant :

— De notre règne le vingtième; oh! la bonne blague!

Quant aux habitants de la chaumière, ils demeurèrent tout étourdis de la nouvelle, mais sans comprendre encore quelle influence cette nouvelle pouvait avoir sur leur destinée.

L'influence fut énorme. L'astre gigantesque, nous l'avons déjà vu, entraînait avec lui des satellites presque invisibles.

Napoléon était, en effet, débarqué le 1^{er} mars au golfe Juan.

Un courrier, expédié le 3 de Marseille, avait apporté la nouvelle à Lyon dans la nuit du 4 au 5.

Le 5, la nouvelle avait été transmise à Paris par le télégraphe.

Le 6, le *Moniteur* l'avait annoncé par l'étrange ordonnance que nous avons lue.

Le 7, les journaux l'avaient transmise à la province.

Au moment où la province apprenait le débarquement de Napoléon dans le département du Var, Napoléon était donc déjà à Grenoble.

Le 12, on apprit qu'il était à Lyon.

Le 14, qu'il marchait sur Paris.

C'était le 15, on se le rappelle, qu'avait lieu la vente de la terre du père Cadet.

Mais l'avoué avait, dès le 12, présenté au tri-

bunal une requête demandant, vu les circonstances, que la vente fût de nouveau remise, et comme les circonstances, en effet, étaient graves, la remise avait été accordée, et la vente fixée au 15 juin suivant.

Voilà l'incident auquel le père Cadet dut de ne pas voir vendre sa terre le 15 mars.

M^e Grevin n'avait pu le prévoir, mais il en avait profité.

XXIV.

DEUS EX MACHINA.

Le 20 mars, à huit heures du soir, Napoléon fit son entrée aux Tuileries.

La même nuit, il s'empressa de tout réorganiser.

Cambacérés fut nommé à la justice, le duc de Vicence aux affaires étrangères, le maréchal Davoust à la guerre, le duc de Gaëte aux finances, Decrès à la marine, Fouché à la police, Carnot à l'intérieur.

Le 26 mars, tous les grands corps de l'empire furent appelés à exprimer à Napoléon les vœux de la France.

Le 27, on eût dit que les Bourbons n'avaient jamais existé.

— Mordieu! s'écriait Bastien, je suis bien curieux de savoir si Louis XVIII date toujours ses décrets: « de notre règne le vingtième. »

Quant au père Cadet, il n'avait vu qu'une chose dans tout cela: c'est que les nobles et les prêtres n'étaient plus à craindre, et que, sa terre ayant repris toute sa valeur, il allait peut-être arriver à pouvoir emprunter dessus, non-seulement les huit cents livres qu'il devait au cousin Maniquet, mais encore les trois ou quatre cents francs de frais occasionnés par les deux ordonnances de vente, par les poses d'affiches et par les remises.

En conséquence, il se fit replacer sur Pierrot, et, comme il allait de mieux en mieux, il se contenta, cette fois, de Mariette pour guide, et, vers les premiers jours d'avril, il gagna Villers-Coterêts, prit la rue de Soissons, et descendit à la porte si connue de M^e Niquet.

Il venait lui demander si un emprunt n'était pas plus faisable sous l'empire que sous les Bourbons.

Mais M^e Niquet, on ne sait pourquoi, était profondément royaliste. Il reçut fort mal son ancien client, lui dit que le gouvernement du 20 mars n'avait aucune stabilité, qu'il savait de

source certaine que les puissances alliées armaient avec acharnement, et que ce retour dont le père Cadet essayait de se prévaloir n'était rien autre chose que le prélude d'une seconde invasion.

Le père Cadet revint à Haramont plus atterré que jamais. M^e Niquet était son oracle, non-seulement en droit, mais encore en politique.

Ce qui effrayait le père Cadet, c'est que le cousin Maniquet, qui sans doute, comme le notaire, avait à l'étranger des agents qui l'instruisaient de ce que faisaient les souverains alliés, ne paraissait nullement inquiet, et allait partout se frottant les mains en disant :

— Ah! cette fois, nous verrons quel incident M^e Grevin soulèvera pour obtenir une remise.

En effet, vers le commencement de mai, le père Cadet reçut une lettre de M^e Grevin, dans laquelle le digne avoué l'invitait à profiter de la circonstance, et à réunir toutes ses ressources, attendu qu'il ne voyait plus aucun moyen d'empêcher ou même de retarder la vente, fixée au 15 juin.

Le temps s'écoulait avec une rapidité que les événements semblaient doubler. Tous les efforts tentés par Napoléon pour obtenir la paix avaient échoué. Inutilement avait-il écrit une circulaire à tous les rois, *messieurs ses frères*, comme il les appelait; de messieurs ses frères, les uns lui avaient répondu *non*, les autres ne lui avaient pas répondu du tout.

Il avait hautement annoncé la prochaine arrivée de l'impératrice et du roi de Rome, mais on était à la fin de mai, et l'impératrice et le roi de Rome n'arrivaient point.

C'est que sa lettre à messieurs ses frères avait trouvé ceux-ci dans une grave et importante occupation.

Ils étaient en train de se partager l'Europe au congrès de Vienne.

Il y avait, dans la capitale de l'Autriche, grande traite de blancs, adjudication publique d'âmes.

Alexandre, sous prétexte qu'il se nommait Lion, étendait le premier la griffe, et prenait le grand-duché de Varsovie.

L'empereur François, qui avait sur les autres souverains l'avantage moral d'avoir trahi son genre, détrôné sa fille et dépossédé son petit-fils, réclamait l'Italie telle qu'elle était avant le traité de Campo-Formio. Il tenait à ramasser ce que son aigle à double tête avait laissé tom-

ber de ses serres, après les traités successifs de Lunéville, de Presbourg et de Vienne.

La Prusse dévorait une partie de la Saxe, une partie de la Pologne, de la Westphalie et de la Franconie, et, comme un immense serpent dont la queue touchait à Memel, espérait allonger, en suivant la rive gauche du Rhin, sa tête jusqu'à Thionville.

Le stathouder de Hollande, élevé au grade de roi, demandait que l'on confirmât l'adjonction, à ses États héréditaires, de la Belgique, du pays de Liège et du duché de Luxembourg.

Enfin, le roi de Sardaigne pressait la réunion de Gènes à son état continental, dont il était absent depuis quinze ans.

Chaque grande puissance voulait, comme ces lions de marbre que les statuaires antiques ont sculptés pour garder la porte de nos jardins royaux, tenir sous sa griffe, en guise de boulevart, un petit royaume. — La Russie aura la Pologne; la Prusse aura la Saxe; l'Autriche aura le Piémont; l'Espagne aura le Portugal; l'Angleterre, qui a fait les frais des cinq coalitions, aura deux boulevarts au lieu d'une, deux royaumes au lieu d'un : la Hollande et le Hanovre.

On comprend qu'occupés de pareils détails, messieurs les frères de l'empereur Napoléon ne s'étaient pas pressés de lui répondre.

Il s'agissait donc de recourir, une dernière fois, à la diplomatie du canon — celle, il faut le dire, que le vainqueur des Pyramides, de Marengo et d'Austerlitz, entendait encore le mieux.

Cette diplomatie effrayait fort la pauvre Madeleine. Elle craignait que Conscience ne fût rappelé sous les drapeaux; mais la vue de Conscience, quoique à peu près sauvée, était encore bien faible.

Catherine avait la même peur pour Bastien. Bastien était revenu deux fois de cette belle chose qu'on appelle la guerre : la première fois avec une main mutilée, la seconde fois avec deux coups de sabre en croix sur le visage.

Elle avait peur que, la troisième fois, il ne revint pas du tout.

Mais on n'eut pas même le temps de penser à eux.

Sans eux, l'empereur était parvenu à réunir cent quatre-vingt mille hommes.

Après avoir longtemps réfléchi pour savoir si, avec ces cent quatre-vingt mille hommes, il attendrait la nouvelle coalition en France ou se déciderait à marcher au-devant d'elle, il s'était décidé à transporter les hostilités en Belgique,

à étonner l'ennemi par un de ces coups hardis dont lui seul avait le secret. Si Dieu le seconde, il aura écrasé, anéanti, dispersé Blücher et Wellington, quand l'ennemi le croira encore hors d'état d'entrer en campagne.

Aussi, dès le commencement de juin, Villers-Coterêts vit-il passer trente ou quarante mille hommes filant sur Soissons, Laon et Mézières.

Bastien ne quittait plus la grande place de la ville. Avec son uniforme de hussard, sa croix sur la poitrine, ses deux coups de sabre sur le visage, il attirait l'attention même des plus vieux soldats; et bien des fois sa main mutilée s'étendait pour serrer une main qui sortait des rangs.

Le cœur de Bastien bondissait de joie au roulement du tambour, aux fanfares des clairons, aux cris de « Vive l'empereur ! »

Oh! Bastien aurait été bien heureux pendant cette première quinzaine du mois de juin, si le souvenir de Conscience ne fût pas venu attrister sa pensée, et s'il ne se fût pas dit que, le 15 de ce même mois qui lui offrait un si magnifique spectacle, toute cette pauvre famille tant aimée par lui serait ruinée.

Alors il secouait la tête, fronçait le sourcil, et murmurait d'un ton composé moitié d'une menace au sort, moitié d'une prière à Dieu, son juron habituel :

— Mille noms d'un nom !..

Mais Bastien avait beau jurer, cela n'apportait aucun remède à la situation. Le 8 juin, les dernières troupes étaient passées, et, comme Bastien n'avait plus rien à voir à Villers-Coterêts, il était revenu à Haramont.

Tout le monde dans le village plaignait le père Cadet; mais, soit égoïsme, soit impuissance, personne ne s'appretait à l'aider, et, abandonné à ses propres ressources, nous savons depuis longtemps que le père Cadet était perdu.

Le brave homme allait sans cesse du seuil de la porte à son lit, ne se reposant que lorsque, épuisé de fatigue, il ne pouvait plus se tenir debout. Mais cette surexcitation même, il faut le dire, lui faisait grand bien. Sa jambe paralysée n'était presque plus en retard sur l'autre, et, quand il pensait au cousin Maniquet, il gesticulait d'une façon presque aussi menaçante avec le bras gauche qu'avec le bras droit.

Seulement, il ne lui prenait même plus l'idée d'aller à sa terre.

Les femmes, au lieu de se chercher, se fuyaient; elles n'avaient point de consolantes paroles à se dire les unes aux autres. Parfois, sans s'y être donné rendez-vous, elles se trouvaient toutes

deux à l'église, où toutes deux étaient venues pour prier dans un même but.

La sérénité de Conscience elle-même était altérée. Il avait beau rassurer Mariette en lui disant :

— Sois tranquille, ma bien-aimée Mariette, rien ne nous séparera.

La jeune fille accueillait cette promesse avec toutes les sympathies de son âme, mais c'était en pleurant qu'elle répondait :

— Oh! n'est-ce pas, n'est-ce pas, Conscience, que tu dis vrai, et que rien ne nous séparera jamais ?

A tout hasard, Conscience avait été trouver le voisin Mathieu, qui venait de renvoyer son premier garçon de charrie, auquel il donnait cinq cents francs et la nourriture, et il lui avait demandé cette place pour lui.

Le voisin Mathieu s'était empressé de la lui accorder, et il avait même ajouté que, si Mariette voulait entrer à la ferme en même temps que Conscience y entrerait, elle aurait la surintendance des vaches, et irait tous les jours vendre le lait à la ville.

Le voisin Mathieu savait, en effet, qu'en chargeant Mariette de cette vente, le lait serait vendu jusqu'à sa dernière goutte. Mariette gagnerait cent cinquante francs par an, et, comme Conscience, serait nourrie.

Cette double promesse était une grande sécurité pour l'avenir. Aussi Conscience, en rentrant à la chaumière après l'avoir obtenue, en fit-il part au reste de la famille comme d'une consolation. Logés et nourris à la ferme du voisin Mathieu, Conscience et Mariette, en gardant deux cent cinquante francs pour eux, versaient quatre cents francs dans la caisse commune aux deux chaumières, c'est-à-dire une somme suffisante pour nourrir leurs habitants.

Mais, loin que cette nouvelle consolât le père Cadet, elle parut redoubler sa tristesse.

— Oh! murmura-t-il, labourer la terre des autres quand on a eu une terre à soi; c'est bien dur!

Quant à Conscience, il y voyait un avantage : c'est qu'elle hâtait naturellement son mariage avec Mariette. En effet, il était presque impossible que Mariette et Conscience quittassent chacun sa famille pour aller habiter ensemble la ferme du voisin Mathieu, sans être mariés.

Il fut donc convenu qu'on accepterait les offres du voisin, et que les bans de Conscience et de Mariette seraient publiés.

Cette décision prise, les deux jeunes gens, sur-

tout en ce qui concernait la dernière partie, résolurent de procéder sans retard. Le 12 juin, Conscience accompagna Mariette allant vendre son lait; tous deux devaient se faire inscrire à la mairie de Villers-Coterêts, leur chef-lieu de canton.

Dieu leur accordait au moins cette consolation dans leur malheur, celle d'être malheureux ensemble.

Aussi la sympathie qui les accueillit fut-elle grande : c'était à qui les plaindrait; c'était à qui plaindrait le père Cadet; c'était à qui jetterait la pierre au cousin Maniquet.

Mais la sympathie n'allait pas jusqu'à offrir aux pauvres jeunes gens les douze ou quinze cents francs dont ils avaient besoin pour se tirer d'affaire.

Il arriva même que, sur les neuf heures du matin — Conscience et Mariette attendant l'ouverture de la mairie, qui ne s'ouvrait qu'à dix heures — il arriva que, sur les neuf heures du matin, une grande nouvelle vint faire diversion à cette sympathie, et y substitua la curiosité.

Le facteur de la poste venait de distribuer les journaux, et à la partie officielle on lisait cette phrase :

« 11 juin.

» Sa Majesté l'Empereur partira demain de Paris, à neuf heures du matin, pour se rendre à l'armée; il suivra la route de Soissons, Laon et Mézières. »

S'il suivait la route de Soissons, Laon et Mézières, il passerait naturellement par Villers-Coterêts.

S'il partait le lendemain du 11, c'était le 12 qu'il partait. S'il se mettait en route à neuf heures du matin, c'était à midi qu'il passerait à Villers-Coterêts.

Napoléon passant à midi à Villers-Coterêts, c'était un assez grand événement, on en conviendra, pour faire oublier les malheurs du père Cadet, et la sympathie qu'inspiraient les amours de Mariette et de Conscience, s'acheminant au mariage sous de si tristes auspices.

Aussi tous les habitants de la ville étaient-ils éparpillés dans les rues, tantôt se réunissant par groupes, tantôt s'égrenant pour courir sur un point ou sur un autre.

Conscience et Mariette n'avaient pas été insensibles à cette nouvelle. Mariette avait demandé à Conscience de rester à Villers-Coterêts jusqu'au passage de cet homme, qu'elle désirait ardemment voir, tant elle en avait entendu parler à Conscience et à Bastien.